LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 29 FÉVRIER 2020

ACTION CŒUR DE VILLE

ACTUALITÉ P5
Une ville plus accessible

ÉCONOMIE P6
Un centre de contact s'implante à Châteauneuf

SPORT P10
Les tribunes de Gaillot-Sutter dans les starting-blocks

ville-chatellerault.fr

Les avantages de l'abonnement

26-65 pour les **salariés**

Vous payez 27,30€
votre abonnement mensuel,
votre employeur
vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur.
Art. R3261-1 C. Trav*

bustac.com | **05 49 21 15 15**

Bus TAC Châtellerault
@bus_tac

* si vous utilisez les transports en commun pour aller travailler.

keolis CHÂTELLERAULT

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtellerault !

Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre

COMWEST 2

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

NOTRE BOUQUET DE SERVICES

Portage de repas

OFFRE SPÉCIALE
1 semaine GRATUITE
Pour toute souscription minimum à 2 mois au service portage de repas*
* offre valable jusqu'au 31 mars 2020 dans la limite de 7 repas par foyer

-50%
de crédit d'impôts*
* (cf.art.199 sexdecies du code général des impôts)

Préfinancé CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

Accompagnement personnalisé

Aide à domicile

Assistance à la personne

AGENCE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS
32 square Gambetta - 86100 CHÂTELLERAULT
07 68 37 66 65

NF SERVICE SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE

SI services à la personne

En raison des élections municipales qui auront lieu en mars 2020 et conformément aux règles prévues par le code électoral, la parution du traditionnel édito du Maire est suspendue.

Lors de la cérémonie des vœux de Grand Châtellerault, douze « Talents » ont été décernés à des personnalités du territoire, dont Lhomé.

La statue de sainte Radegonde est de retour à l'église Saint-Jacques après avoir fait l'objet d'une restauration minutieuse en atelier spécialisé.

Lors de la compétition internationale de handball orchestrée par le HBCC, les équipes de joueurs professionnelles ont été reçues au théâtre Blossac.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac 86106 Châtellerault Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice **Rédaction en chef :** Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Hélène Bannier, Florence Henneresse, Marie-Julie Meyssan, Hélène de Montaignac, Marine Nauleau, Valentine Schira, Florie Doublet - **Photos :** Yann Gachet, Nicolas Mahu, Iboo Création, Marie-Julie Meyssan - **Une :** Sophie Long - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06 **Impression :** Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerault.fr

Un brillant dessein pour le boulevard

Boulevard Aristide Briand, 2 250 m² d'espaces publics achèvent leur mue. Revêtement de voirie, trottoirs équipés de pistes cyclables, effacement des réseaux, places de stationnement en pavés enherbés et plantation de 20 micocouliers constituent le gros des aménagements. Pour fluidifier la circulation, un giratoire a remplacé le carrefour à feux situé au niveau des rues Painlevé et des Trois Pigeons. Grégory Bossard, responsable Infrastructures Superstructures précise : *« Le chantier a pris un mois de retard en raison de travaux d'urgence menés par GRDF. En effet, l'ancien réseau de gaz s'est avéré cassant et enfoui à une profondeur insuffisante. Afin d'écarter tout risque de fuite, toutes les conduites de gaz ont été refaites à neuf. »*
Aujourd'hui, c'est la seconde phase du chantier qui commence. Elle consiste à prolonger le boulevard Aristide Briand jusqu'à la rue du 14e R.T.A afin d'irriguer le cœur de l'îlot de Laâge où la police s'établira en mai. 1 875 m² de voirie seront créés, en harmonie avec le nouvel aménagement. Le futur tronçon du boulevard formera un coude. La livraison sera concomittante à l'ouverture du nouveau commissariat.

CréaVienne, des nouveautés en 2020

Avec une enveloppe de 60 000 €, CréaVienne* est au niveau national le 2e concours récompensant les créations et reprises d'entreprises en termes de montant de dotation. Trois catégories seront récompensées en juin : projet ou jeune entreprise, reprise d'entreprise de moins de 3 ans et nouveauté, la catégorie développement d'entreprise par l'innovation ouverte aux entreprises de plus de 3 ans. Autre changement, un prix Innovation sociale et sociétale est créé.
Il rejoint les prix thématiques Innovation jeune entreprise, Industrie, et International. Pour cette 13e édition, une mention spéciale sera par ailleurs décernée à une des entreprises lauréates pour son engagement écologique. Les candidatures sont à déposer directement sur creavienne.fr entre le 1er et le 31 mars.

*Coorganisé par la Technopole de Grand Poitiers, le CEI, la pépinière d'entreprises René Monory, le RADEC, Grand Châtellerault et Grand Poitiers

> LES BRÈVES

DESTINATION COLLECTION

Jeudi 20 février à 18h, le Grand Atelier, musée d'art et d'industrie, propose une conférence sur l'évolution de la place des armes à feu dans la cavalerie française entre 1870 et 1940. Une rencontre passionnante avec le lieutenant-colonel Jean Bourcart, docteur en histoire, spécialiste de l'histoire de la cavalerie française et du rôle des militaires dans la Résistance.

CONCERT JEUNE PUBLIC

Mardi 18 février à 14h30 et mercredi 19 févier à 10h30, au Nouveau Théâtre, « Permis de reconstruire » offre aux jeunes oreilles un concert détonnant. À partir d'une matière unique, le PVC, Pierre Blavette et Jérémie Boudsocq ont imaginé une foule d'instruments, de la flûte traversière à la clarinette à membranes, en passant par les rimba tubes et les bassolinos. Puisant aussi bien dans le jazz, le tango ou le classique, leur musique est au bout du tuyau ! Organisé par les JMF
Tarif : 4,50 €

La ville de plus en plus **accessible**

La Ville de Châtellerault poursuit la mise en accessibilité des espaces et établissements publics. Le point sur les réalisations récentes et à venir.

La Ville de Châtellerault possède 51 établissements recevant du public (ERP). Une majorité est aujourd'hui accessible ou en passe de l'être totalement, les travaux étant en cours ou programmés à court terme. 11 bâtiments sont encore à traiter. Le dispositif d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Apt) a été validé en 2016, pour une durée de 9 ans. Il s'accompagne d'un budget annuel de 300 000 €. *« Lorsqu'un bâtiment est désigné pour être rendu accessible, les travaux y sont menés de A à Z »*, explique Grégory Bossard, Directeur général adjoint des Infrastructures et Superstructures. *« Parallèlement à cela, lorsque des travaux d'entretien ou d'aménagement s'avèrent nécessaires dans un ERP, nous appliquons systématiquement les normes d'accessibilité dans les réfections. Nous répondons ainsi à l'Ad'Apt également de façon échelonnée »*, abonde Frédéric Nicolas, responsable du pôle Sécurité civile.

Parmi les ERP publics récemment mis en accessibilité,

citons Le Grand Atelier, Musée d'art et d'industrie, qui a bénéficié en 2019 de l'aménagement d'un premier étage desservi par un ascenseur accessible, mais aussi 3 salles de sports, deux salles d'accueil et le boulodrome de Verdun.

À l'agenda 2020,

sont prévues principalement les mises en accessibilité du Centre aquatique au printemps, de l'école Jules Ferry (bâtiments des classes et réfectoire, cheminements et accès extérieurs) et de l'école Painlevé à partir de l'été prochain (bâtiments, portes intérieures, sanitaires, accès extérieurs).

En cours cette année,

il faut ajouter les mises en accessibilité de la salle des Renardières, de l'école primaire Jean Zay et de l'école maternelle de Targé.

Châtellerault n'est pas en retard par rapport à l'obligation légale qui impose de rendre accessible l'ensemble des ERP. *« Des travaux sont encore à réaliser sur la voie publique pour relier les différents sites de manière tout à fait fluide, nous y travaillons. Lorsqu'on crée un aménagement, nous veillons notamment à minimiser au maximum le dénivelé sur les passages protégés »*, assure Grégory Bossard. De telles mesures sont importantes pour les nombreux bénéficiaires de l'accessibilité, définis comme *« personnes à mobilité réduite »* : personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes de petite taille, femmes enceintes, personnes avec objets encombrants, notamment poussettes, ou avec de jeunes enfants.

Au Grand Atelier, bandes podotactiles, textes en braille et ascenseur participent à l'accès à tous.

+ D'INFO

De plus en plus de défibrillateurs

Le saviez-vous ? 16 défibrillateurs en libre-service sont implantés dans ou à proximité d'un ERP public, notamment hôtel de ville, théâtre Blossac, Grand Atelier, site de la Manu, équipements sportifs, écoles.

De nouveaux sont implantés chaque année. Il faut y ajouter les appareils dans des ERP privés, comme celui récemment installé au Loft cinémas.

Un centre de contact ouvre **à Châteauneuf**

Le quartier rive gauche voit arriver une activité inédite à Châtellerault. BKOM est un centre de contact qui a l'ambition d'optimiser le potentiel commercial des entreprises.

BKOM s'installe et crée quatre emplois.

Démarchage, recherche et prospection de la clientèle, prise de rendez-vous qualifiés pour les commerciaux, relance du fichier clients, envoi de mails et de courriers… Au sein de BKOM, Jean-Baptiste Laffitte, créateur et dirigeant, entend bien apporter une palette de services aux entreprises du territoire. *« Nous souhaitons être au plus près des PME, PMI mais aussi des commerces et des entreprises artisanales pour optimiser leur potentiel commercial. Notre mission est de prendre contact avec les éventuels clients des entreprises, en amont de la vente du produit »* explique-t-il.

Développement programmé

Travailler dans la proximité est son leitmotiv et un moteur de son implantation Grand'Rue de Châteauneuf, dans la résidence les Coutellières de la SEM Habitat. *« Je ne trouve pas que le territoire manque de dynamisme. Je suis positif et je suis certain de répondre à un besoin local, d'autant que la ville est bien située pour développer mon activité »*. Grand Châtellerault et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne accompagnent le développement de BKOM. Juste après son lancement en ce début 2020, l'entreprise emploie déjà quatre collaborateurs : deux à plein temps en CDI et deux à temps partiel en CDD. Une montée progressive de l'activité est envisagée avec d'autres emplois à la clé.

Le renouveau de la zone de l'Étang se confirme

La construction du nouveau Lidl sur 1 000 m² s'est faite à vitesse grand V.

C'est bien une nouvelle dynamique. La zone commerciale sud se régénère. L'arrivée du magasin Lidl sur 1 000 m² l'illustre après d'autres implantations depuis 2018. La création du nouveau rond-point semble avoir contribué à ce regain d'attractivité. Les commerçants s'accordent à dire qu'il a permis d'amener du flux. *« C'est primordial pour le commerce »* explique Arthur Manceau, manager du commerce de Grand Châtellerault. Objectif : rééquilibrer l'offre commerciale entre les zones nord et sud. *« La présence de cellules commerciales de 300 à 3 000 m² a en effet permis d'accueillir de petites et grandes enseignes. Aujourd'hui il n'y a plus aucune vacance de locaux commerciaux sur la zone de l'Étang »* note Arthur Manceau. Il reste toutefois des opportunités d'implantation : trois parcelles disponibles, et beaucoup plus visibles depuis la construction du giratoire.

DOSSIER

ACTION CŒUR DE VILLE

Moins de 18 mois après avoir signé la convention-cadre, Châtellerault et ses partenaires signent l'engagement du projet définitif Action cœur de ville. C'est le déploiement de 77 actions pragmatiques, certaines actions sont réalisées, engagées ou en phase de projet. Celles-ci représentent environ 40 millions d'€ d'investissement d'ici 2024, tous partenaires confondus.

Le périmètre de ce plan ambitieux de reconquête urbaine, économique et sociale correspond au centre-ville élargi, Châteauneuf inclus.

Action cœur de ville se conjugue également avec une nouvelle palette d'outils fiscaux et juridiques qui s'incrivent dans l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Ça y est, la machine est bel et bien lancée.

En ce début 2020, le plan de revitalisation du centre-ville passe à la vitesse supérieure. Pour le comprendre, petit coup d'œil dans le rétroviseur.

EN MARS 2018,

222 villes sont désignées par l'État pour bénéficier du dispositif national « Action cœur de ville », sorte de « plan Marshall » des cœurs de villes moyennes. La candidature de Châtellerault est retenue et l'annonce nationale est faite à Châtellerault par le ministre.

EN JUILLET 2018,

la Ville et ses partenaires signent une convention-cadre, feuille de route de la stratégie globale. Six leviers d'actions sont ciblés : l'habitat, le développement économique et commercial, l'accessibilité et la mobilité, la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, l'accès aux équipements et aux services publics et enfin, l'animation et la promotion du territoire.

S'EN SUIT UNE PREMIÈRE PHASE D'INITIALISATION, DE DIAGNOSTIC.

Concrètement, celle-ci consiste à finaliser 4 études, à réaliser les actions dites matures comme le chantier Bords de Vienne, à fixer un plan d'action pluriannuel, à cibler les acteurs concernés par sa mise en œuvre opérationnelle et financière.

AUJOURD'HUI,

la Ville, la communauté d'agglomération et leurs partenaires* s'engagent plus avant. Cet engagement s'officialise par la signature d'un avenant de projet à la convention-cadre pluriannuelle Action cœur de ville et d'une mise en place d'une opération de Revitalisation de Territoire (ORT). C'est l'entrée effective dans la phase de déploiement, le top départ de la mise en œuvre des 77 actions dans le cadre d'Action cœur de ville.

*État, Banque des territoires, Caisse des dépôts, Action Logement, ANAH, Département, ANRU, EPF.

REDONNER VIE AU BÂTI EN CENTRE-VILLE

Dans le centre-ville, plusieurs bâtiments anciens vont être réhabilités en logements de qualité. Le point sur des exemples marquants.

L'hôtellerie Saint-Jacques rachetée par l'EPF* de Nouvelle-Aquitaine pour le compte de la Ville, a fait l'objet d'une étude d'architecte. En ce premier semestre, la recherche d'un investisseur a commencé. *« Cette belle demeure d'époque construite aux 17e et 19e siècles peut offrir jusqu'à 11 logements de standing, un jardin et des places de stationnement »*, remarque Eugénie Gicquel, responsable du service Habitat et foncier. Pour créer un ensemble harmonieux, d'anciens garages vont disparaître. Cela valorisera également l'église Saint-Jacques contiguë.

En bord de Vienne, le top départ a été donné pour le chantier de réhabilitation de La Musardine, rue du Collège, en parallèle de fouilles archéologiques menées à l'extérieur. Les 90 appartements de cette élégante résidence seniors privée sont en cours de commercialisation.

*Établissement Public Foncier

© Virtual Building

DES MAISONS À 1 €

Rue Sully, la maison à droite de l'image sera vendue pour l'euro symbolique.

Une quinzaine d'immeubles publics ont été identifiés comme stratégiques car pouvant être rénovés et reconvertis en logements. De quoi séduire les investisseurs. Pour favoriser la venue de nouveaux propriétaires en centre-ville, la Ville expérimente également cette année l'Opération *« Maisons de ville »* : *« ces maisons bénéficient d'un projet technique de rénovation « clé en main ». Elles seront vendues 1 € symbolique à qui s'engage à faire réaliser les travaux selon le cahier des charges et y habiter au moins 6 ans. Cela permet d'accéder à la propriété à un tarif très raisonnable »*, explique Eugénie Gicquel. Deux maisons seront concernées en 2020, rue Sully et rue des Cordeliers, à titre d'essai. *« Si l'opération fonctionne, nous pourrions l'étendre à une dizaine de maisons »*.

BOOSTER LE COMMERCE DE LA VILLE PÔLE

Un bilan du potentiel commercial a été réalisé en 2019 à l'échelle de Grand Châtellerault. Cette étude permet de construire de nouvelles orientations, tout en s'appuyant sur les points forts. Il est stratégique de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville de Châtellerault en resserrant la zone de chalandise. *« Plusieurs scénarios sont actuellement envisagés pour créer une nouvelle boucle commerciale plus cohérente, qui ne soit pas uniquement concentrée sur la rue Bourbon »*, précise Damien Roche, chef du projet Action cœur de ville.

UNE AIDE POUR REFAIRE SA DEVANTURE

Depuis 2018 dans le cadre d'Action cœur de ville, Châtellerault aide les commerces à rénover leurs devantures afin de les rendre plus attrayantes pour la clientèle.

Substantielle, la participation financière peut couvrir de 15 à 35 % du montant des travaux. *« Le fonds d'aide est de 40 000 € par an. 12 commerces en ont déjà profité et 2 autres vont en bénéficier cette année, une boulangerie place de Belgique à Châteauneuf et un coiffeur place Dupleix »*, indique-t-on au service Habitat et foncier.

À noter que ce dispositif peut être cumulé avec une subvention du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Plus largement, la Ville souhaite favoriser l'entrepreneuriat commercial par l'émergence d'autres formes de commerce, dont l'e-commerce. Il s'agit de « prendre le train » de l'évolution des pratiques de consommation. Dans ce sens, *« la création d'une pépinière ou d'un incubateur de commerces est à l'étude »*, informe Damien Roche.

La réfection de la devanture du Brazza a été aidée par la Ville.

EMBELLIR LES ESPACES PUBLICS

À la Manu, un parcours pour découvrir l'histoire du site

Action cœur de ville fait écho à la transformation urbaine engagée préalablement au lancement du dispositif, notamment avec le projet Bords de Vienne. Le chantier de réenchantement des quais de la rive droite a bénéficié notamment de l'appui financier de l'État à hauteur de 802 052 €, soit 25 % du montant de l'investissement engagé.

L'aménagement d'espaces publics comme la réfection et le prolongement du boulevard Aristide Briand, la création d'un parcours d'interprétation à la Manu ou encore la refonte du circuit architectural en centre-ville sont des actions qui s'inscrivent dans cette dynamique.

PERFECTIONNER L'OFFRE DE SERVICES ET DE LOISIRS

Les usages, besoins et envies des habitants évoluent. Parmi les projets déclinant ce volet d'Action cœur de ville, la création d'une maison de santé vient de faire l'objet d'une étude de faisabilité. Un local est identifié pour accueillir cet équipement porté par la Sem Habitat. La maison de santé réunirait plusieurs médecins généralistes, deux infirmières et un kinésithérapeute. Il s'agit de combler le déficit de l'offre médicale en centre ancien et drainer du flux en faisant venir des patients en centre-ville.

La création d'un local jeunes, l'aménagement et l'extension de la médiathèque du Château, la rénovation du collège René Descartes ou encore la création d'un lieu d'accueil permettant aux parents de confier leurs enfants le temps de réaliser leurs achats en centre-ville s'inscrivent également dans cette volonté partagée de diversifier l'offre de services.

AMÉLIORER LES MOBILITÉS

La Ville et l'Agglo ont décidé de favoriser l'innovation sur le terrain des mobilités.

Les parcours cyclables s'étoffent. C'est déjà le cas boulevard Sadi Carnot, sur les quais rive droite et boulevard Aristide Briand. Les projets de création d'une passerelle sur l'Envigne et l'aménagement d'une voie verte pour irriguer le centre-ville s'inscrivent dans cette dynamique.

Depuis septembre 2019, une navette électrique relie les jeudis et samedis les parkings et dessert les marchés. Cette phase d'expérimentation s'inscrit dans la volonté de renforcer des services publics accessibles de qualité et de faciliter les déplacements des usagers en centre-ville.

Enfin, côté stationnement, signalons par exemple la gratuité de la 1ère heure de stationnement et la gratuité le samedi après-midi ou la création du parking des Trois Pigeons et celui à venir ce printemps au cœur de l'îlot de Laâge.

ANIMER, PROMOUVOIR LE CŒUR DE VILLE

L'aire de jeux du site Alaman

En offrant de nouvelles expériences en cœur d'Agglo et une nouvelle image du territoire, il s'agit de susciter l'envie.

Cette volonté se concrétise par exemple par la création de l'aire de jeux du site Alaman, inaugurée en décembre 2019, ou le recrutement en janvier 2020 d'une chargée de mission pour élaborer une stratégie de marketing territorial. Caroline Matton : *« Mon rôle est d'attirer de nouveaux habitants, acteurs économiques et touristes grâce à des outils de communication innovants, des événements fédérateurs ou en donnant une visibilité au territoire sur des salons-clés. »*

Gaillot-Sutter **prêt pour les compétitions**

Il y a du nouveau au stade Gaillot-Sutter. Tribunes, vestiaires, locaux de rangement seront opérationnels fin mars-début avril

Ce sont des carences sur le point d'être comblées. La piste d'athlétisme synthétique du stade Gaillot-Sutter disposera ce printemps de tribunes, vestiaires et locaux de rangement. Les travaux débutés en 2019 s'achèvent. Les nouveaux bâtiments et aménagements répondront aux attentes des utilisateurs : le collège George Sand, le Centre de secours des sapeurs-pompiers ainsi que cinq associations sportives* regroupant près de 500 adhérents. *« Plusieurs rencontres ont permis d'identifier les aménagements nécessaires pour répondre aux besoins des associations tout en envisageant une homologation pour les compétitions »* précise Dominique Chaine, vice-président de Grand Châtellerault en charge des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Une tribune de 258 places

Au sein de plusieurs bâtiments, l'équipement sera doté de locaux de rangement et d'une salle de réunion. On y trouvera d'une part un *« bloc sportif »* avec vestiaires hommes, femmes et un local antidopage. D'autre part, le *« bloc spectateurs »* avec les tribunes couvertes de 258 places dont 4 pour personnes à mobilité réduite. Il disposera d'une buvette et de sanitaires pour le public. Enfin, un *« bloc technique »* a été créé pour le contrôle visuel des juges et chronométreurs lors des compétitions. Il est complété par un secrétariat de compétition.

*L'Entente Athlétique du Pays Châtelleraudais, Courir dans Châtellerault, Galopins des bois, Triathlon Club de Châtellerault, Les Lions

Des compétitions dans les règles de l'art pourront se dérouler au stade Gaillot-Sutter.

Le badminton, un sport **entraînant et chaleureux**

La passion du volant réunit 120 adhérents au CSAD-C

Physique et ludique à la fois, alliant rapidité et précision, le badminton est un sport qui fait de plus en plus d'adeptes en France, où l'on compte près de 200 000 licenciés, et dont la popularité se ressent aussi à Châtellerault.

Trois fois par semaine, les licenciés de 10 à 70 ans de la section badminton du Club Sportif et Artistique de la Défense (CSAD) se retrouvent ainsi, longues raquettes en main, pour jouer ensemble en toute convivialité et s'échanger des volants à toute vitesse au dessus des filets déployés dans le Gymnase Jean Macé. Les niveaux et les âges des joueurs sont bien sûr différents mais le même plaisir du jeu est partagé par les 120 adhérents de cette section créée en 1998. *« Nous n'avons pas tous la même technique mais nous avons tous la même passion »* résume Antoine Maubert, le responsable de la section badminton du CSAD de Châtellerault qui organisera son tournoi interne, réservé aux adhérents, le 16 février.

“**J’adore** la sensation d’être en direct”

Antonin Minier, en terminale ES, est animateur et chroniqueur à Radio Arc en Ciel, la station installée au lycée Édouard Branly et qui émet sur le 99.7 fm. La passion du direct.

Qu’est-ce qui vous a donné envie de faire de la radio ?

J’écoutais beaucoup la radio, que ce soit NRJ avec Guillaume Pley, puis France Inter quand j’ai commencé à écouter les infos le matin. C’est ça qui m’a donné envie de faire de la radio quand je suis arrivé au lycée. Avec un groupe d’amis motivés on s’est dit qu’on pouvait monter une émission. On a créé Les Actualycées. C’est une émission qu’on va faire évoluer cette année, sous forme d’émissions spéciales, avec une dimension multi-générationnelle.

Qu’est-ce que vous préférez dans le fait d’animer des émissions ?

D’abord c’est cette liberté de parler. On vit quand même dans un pays où on a la chance d’avoir de la liberté d’expression, et moi je compte l’utiliser à fond. Par ailleurs, j’adore la sensation d’être en direct, sans filet. La radio c’est très stimulant et plus j’en fais, plus j’aime ça !

Des moments de radio particulièrement marquants ?

L’interview des ministres Jean-Michel Blanquer et Jacqueline Gourault lors de leur venue à Châtellerault en avril 2019, avant les élections européennes. Et bien sûr les interviews de Noël Mamère et de Jean-Louis Etienne à l’occasion de leur passage au lycée l’an dernier. Sans la radio, je n’aurais jamais pu rencontrer ces personnalités publiques.

Vous aimeriez en faire votre métier ?

J’ai comme projet de devenir journaliste, je vais tenter le concours de Sciences Po Paris. Pourquoi pas à la radio mais je voudrais aussi tester d’autres types de médias, l’écrit et l’image. Le journalisme en tant que tel me passionne.

INFOS EN +

Radio Arc en Ciel est une radio associative gérée par la Maison des lycéens à Édouard Branly. Elle émet neuf mois de l’année, d’octobre à juin, sur une fréquence temporaire attribuée par le Conseil Supérieur de l’Audiovisuel.

Grâce à un partenariat, le lycée Marcelin Berthelot produit également des émissions sur les ondes du 99.7 fm. Radio Arc en Ciel, telle que configurée aujourd’hui, a fêté ses 10 ans l’automne dernier.

Arbres remarquables : les joyaux végétaux de Châtellerault

Mûrier noir aux Minimes

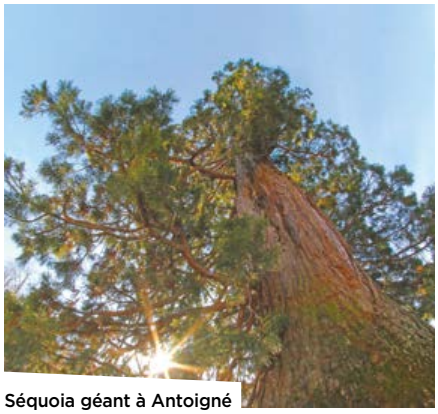

Séquoia géant à Antoigné

Vous passez peut-être devant tous les jours mais vous êtes-vous déjà arrêté pour les admirer ? Parce que le patrimoine n'est pas fait que de monuments, il existe un inventaire pour mettre en valeur ces témoins séculaires majestueux de l'histoire châtelleraudaise. On les appelle les arbres remarquables, c'est-à-dire à l'âge, la taille ou l'histoire exceptionnels.

L'un des plus impressionnant, haut de plus de 30 m et au tronc de près de 9 m de circonférence, est le **séquoia géant** d'Antoigné, dominant depuis 150 ans la place Jean Thénault à côté de l'église. Plus modeste dans ses dimensions mais tout aussi âgé, le **mûrier noir** planté devant la maison de quartier des Minimes se distingue lui par sa production abondante de fruits. Dans l'espace public on peut aussi admirer un **carya amer** (un cousin du noyer) de 24 m de haut dans le jardin de la sous-préfecture, rue Choisnin.

Signalons aussi, moins visibles car situés dans des propriétés privés, un **chêne liège** bicentenaire rue de la Passerelle et plusieurs beaux spécimens à la Commanderie d'Ozon. Quant au plus vieil arbre remarquable de la ville, un **chêne vert** de 500 ans situé rue de la Chevretterie, on peut l'apercevoir depuis la rue Jeanne d'Arc.

> VU SUR LES RÉSEAUX

Les rois de la glisse. Ils sont jeunes, ils glissent et bougent breakdance sur glace. Chapeau snowfoxcrew !

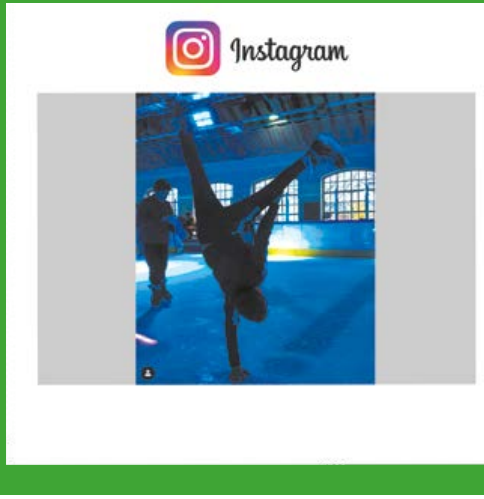

Merci @allandugard
Partagez vos plus belles photos de Châtellerault sur Instagram avec le hashtag #chatelleraultmaville

INFOS TRAVAUX

BOULEVARD ARISTIDE BRIAND :

Travaux de voirie jusqu'à fin mars. Un alternat ou une déviation sont mis en place en fonction de l'avancement du chantier.

TARGÉ :

Afin de desservir les écoles et la mairie annexe de Targé, des fourreaux sous chaussée ou accotement sont mis en place. Les travaux dureront jusqu'à fin mars. Les voies concernées sont la rue Henri Guillaumé jusqu'à la rue Paul Fort, la RD 131, la RD 9, la rue Jacques Prévert jusqu'au giratoire de la rue Mendès France. La RD 131 et la rue Jacques Prévert seront interdites à la circulation durant une partie de la durée du chantier.

SACS-POUBELLE - ÉCO-GESTE

Ils sont remis gratuitement aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, une fois par an et par foyer.
Les sacs noirs et jaunes sont distribués :

- **lundi 2 mars de 13h30 à 17h30** au centre socio-culturel d'Ozon
- **mercredi 4 mars de 8h à 17h30** à l'hôtel de ville, espace Clemenceau
- **jeudi 5 mars de 13h30 à 17h** à Châteauneuf, foyer Creuzé

La distribution n'est pas assurée mardi 3 mars à la mairie de Targé

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Elles se déroulent du **lundi 23 mars au jeudi 7 mai** à l'hôtel de ville ou dans les mairies annexes.
Les inscriptions scolaires sont nécessaires pour la première année d'école maternelle et à l'entrée en CP.
Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
Les demandes de dérogations s'effectuent sur rendez-vous auprès du service éducation au 05 49 20 20 52.

Attention : la scolarisation est depuis 2019 obligatoire à partir de 3 ans.

C'EST L'HEURE D'ACHETER SON COMPOSTEUR

Qu'on se le dise : le composteur a tout bon ! Il réduit les biodéchets, fournit un amendement naturel de qualité plébiscité par les jardiniers, allège la facture de traitement des déchets, épargne les virées déchets verts à la déchèterie... Saviez-vous que près d'un tiers du contenu de nos poubelles est transformable en compost ?
Grand Châtellerault incite les foyers à s'équiper en leur permettant d'acquérir un composteur à petit prix :
15 € pour le composteur en version plastique, 20 € pour la version bois.

Rdv au centre technique municipal, 208 rue d'Antran lundi 9 mars sans interruption de 12h à 17h.
La réservation est obligatoire au **0800 835 821**
(numéro gratuit depuis un poste fixe)
Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

Massonne : lundi 16 mars de 14h à 17h.
Naintré : lundi 16 mars de 9h à 12h.

ZONE 30

À 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile. Mais une des particularités du code de la route en vigueur depuis 2010 échappe à nombre d'automobilistes : la chaussée est toujours à double sens pour les vélos en zone 30.

Pour les cyclistes, c'est un bon moyen de réduire les temps de parcours en simplifiant les trajets dans la ville.

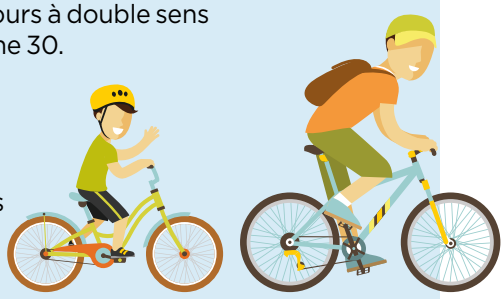

DON DU SANG

Donner son sang peut sauver une vie. Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Rendez-vous jeudi 26 mars de 15h à 19h

MOBILITÉ POUR TOUS !

Faciliter les flux, à pied, à vélo, en voiture, en bus, et le stationnement en cœurs de ville, tel est le fil conducteur de la majorité municipale.

Partout en France, les multiples contraintes amènent à organiser la cohabitation piétons-cycles de façon à ce que l'un respecte l'autre.

C'est une disposition, trop méconnue mais bien réelle, du Code de la route, en zone 30. Malgré cela, si la zone « rétrécie » n'est que de 3 m (sans aucun mobilier) le reste de la promenade est de 6 m, largeur supérieure à celle de la voie !
Les cyclistes ont aussi la possibilité, par les passages surélevés, de rejoindre la route sur laquelle ils sont prioritaires par rapport aux voitures.
C'est tellement facile d'imaginer l'idéal sans tenir compte des contraintes !
Notre objectif est bien atteint sur ces quais : irriguer à nouveau le cœur de ville, quel que soit le moyen de communication qu'on utilise : la marche, le vélo, la voiture... et permettre aussi à tous de flâner en admirant la Vienne !

C'est pourquoi la problématique du stationnement a aussi été prise en compte pour faciliter la rotation permettant aux clients des commerces de trouver facilement une place, plutôt que d'être englués par des voitures ventouses. C'est maintenant la demande de la centaine de commerçants qui ont répondu récemment à notre invitation ; quoi qu'on en dise, nous aussi nous concertons avant la mise en place de projets.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LA RIVE DROITE : UN LIEU HOSTILE AUX VÉLOS

Nous sommes nombreux à nous interroger sur la capacité des cyclistes à investir le nouveau quai du Château et à penser que, s'ils le font, c'est à leurs risques et périls ! Les travaux ne sont pas totalement terminés mais il est déjà possible de constater qu'une fois de plus, rien n'a été prévu pour créer de belles pistes cyclables sécurisées. Lors de la cérémonie des vœux le maire est intervenu sur ce point car il a déjà entendu des critiques telles que les nôtres. Il a donc indiqué, à la stupéfaction de nombreuses personnes présentes, que les vélos avaient toute leur place sur le trottoir large de 3 m !
Cependant :
- La largeur de 3 m du trottoir n'est effective que sur une petite partie, alors que se passe-t-il lorsque le trottoir est réduit ?
- La mixité piétons/vélos exige d'être aménagée sérieusement pour la sécurité et le confort de chacun. Rien de tel n'a été organisé et visiblement c'est irréalisable en l'état actuel.
- Aucun accès à une éventuelle piste cyclable n'a été créé ni à l'approche du pont Henri IV, ni du côté Alaman.

Contrairement à ce qu'a dit M. Abelin, les vélos n'ont pas leur place sur ce bord de Vienne qui aurait dû être un lieu de promenade et de déambulation pour tous.
Une belle occasion manquée !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

Texte non reçu lors de la publication du magazine.

Le groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

NOUVELLE MAISON DE L'HABITAT

1 SQUARE GAMBETTA
CHÂTELLERAULT
05 49 93 00 05

DES SUBVENTIONS ADAPTÉES POUR RÉHABILITER ET VALORISER VOTRE HABITAT

Action Cœur de Ville

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

30e édition

RAID AVENTURE

DU 20 AU 26 AVRIL 2020

DÈS MAINTENANT RETIRE TON DOSSIER

à la maison des sports ou sur raidaventure.ville-chatellerault.fr

MAISON DES SPORTS 21 rue de l'Abbé Lalanne - 05 49 23 70 44

ville-chatellerault.fr

INTERSPORT

VILLE DE Châtellerault

*** D'après le classement des 20 premiers groupes d'assurance en France par le chiffre d'affaires 2017, pour ses activités d'assurance de personnes et d'assurance de biens et de responsabilité, établi par l'Argus de l'Assurance le 21 décembre 2018.**

Document à caractère publicitaire.
Position du groupe Crédit Agricole Assurances (CAA), dans le classement pour ses activités d'assurance de personnes et d'assurance de biens et de responsabilité exercées en France en 2017 par les compagnies d'assurance filiales de CAA, entreprises régies par le Code des assurances. Crédit Agricole Assurances, filiale de Crédit Agricole S.A., S.A. au capital de 1 490 403 670 € – Siège social : 50/56, rue de la Procession, 75015 Paris – 451 746 077 RCS Paris. Les contrats d'assurance sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse régionale sont à votre disposition sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Les activités assurance du Crédit Agricole sont portées par les compagnies d'assurance filiales de Crédit Agricole Assurances, elle-même filiale de Crédit Agricole S.A. 03/2019 – G22200 – Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – Capital social : 8 599 311 468 € – 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.

BETC